



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

pilules contraceptives

Question écrite n° 122717

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les anomalies génétiques du sang et les risques encourus lors de la prise de la pilule contraceptive pour toutes les femmes mineures et majeures. En effet, selon l'association AVEP (Association des victimes d'embolie pulmonaire) il semblerait que certaines jeunes filles ayant pris la pilule, notamment de 3e génération, ont été victimes par la suite d'une embolie pulmonaire due à une hypercoagulabilité. 2 650 accidents de thrombose veineuse dont 26 décès par an en France sont attribuables aux pilules oestro-progestatives de 2e et 3e génération, mais surtout 3e génération. Pour comparer, la grossesse comporte un risque de 30 thromboses pour 10 000 femmes, soit 6 fois plus que les pilules 2G et 3G. Il lui paraît important de travailler plus en profondeur sur ce sujet, afin de connaître tous les tenants et aboutissants de ce problème de santé public, et d'y remédier. Elle souhaite savoir quelles suites il entend donner à sa requête.

Texte de la réponse

Comme pour toute spécialité pharmaceutique, la prise d'un oestroprogestatif oral peut s'accompagner d'effets indésirables. Ces derniers, qui sont suivis tant au niveau national qu'europpéen, sont généralement mineurs et souvent passagers, tels que nausées, oedème, prise de poids et irritabilité. Les effets indésirables graves restent rares et près de 99,95 % des femmes ne connaissent aucun problème sérieux. Ils concernent toute la classe des contraceptifs oestroprogestatifs oraux (en effet, toutes les données épidémiologiques sont issues des études et suivis relatifs aux contraceptifs oestroprogestatifs à base d'éthinylestradiol (EE). En revanche, il n'y a pas d'étude épidémiologique disponible concernant les effets des contraceptifs oestroprogestatifs à base de valérate d'estradiol). A cet égard, il peut être précisé que pour toutes générations de contraceptifs oestroprogestatifs confondues, les informations actualisées s'y rapportant apparaissent dans les notices destinées aux patientes et sont détaillées dans les résumés des caractéristiques des produits (RCP) destinés aux professionnels de santé. Il ressort des études menées sur ce point, que d'une manière générale, le risque de thrombose veineuse (formation d'un caillot sanguin dans les vaisseaux) est plus élevé chez une femme utilisant un contraceptif oral que chez les femmes n'utilisant pas de contraceptifs oraux, particulièrement pendant la première année d'utilisation. Dans 1 à 2 % des cas, ces accidents thromboemboliques veineux sont d'évolution fatale. Plus précisément, le risque thrombo-embolique veineux est supérieur pour les pilules de 3e génération (contenant du désogestrel ou du gestodène) par rapport aux pilules de 2e génération (à base de lévonorgestrel). Même si peu d'études ont comparé les pilules de 1re génération à celles de deuxième génération, le risque semble similaire à celui des pilules de 3e génération et sensiblement supérieur à celui de pilules de 2e génération. Concernant les pilules de 4e génération (à base de drospirénone), des études épidémiologiques ont montré que le risque thrombo-embolique veineux associé à ces dernières était plus élevé que celui associé aux pilules de 2e génération (contenant de lévonorgestrel) et pourrait être similaire à celui associé aux pilules de 3e génération (contenant du désogestrel ou du gestodène). Cependant, quelle que soit la génération de pilules, ce risque reste inférieur à celui observé pendant la grossesse. Enfin, une augmentation du risque de thrombose artérielle (obstruction d'une artère), par exemple, dans les vaisseaux du coeur (crise

cardiaque) ou du cerveau (accident vasculaire cérébral) a également été observée avec l'utilisation de contraceptifs oraux oestroprogestatifs. Chez les femmes atteintes d'hypertriglycéridémie ou ayant des antécédents familiaux d'hypertriglycéridémie, un risque accru de pancréatite peut survenir en cas d'utilisation d'une contraception orale. En tout état de cause, les principaux risques liés aux contraceptifs oraux sont à considérer à la lumière des bénéfices connus, qui sont une contraception efficace (indication de l'AMM), mais aussi une diminution de l'abondance des règles ou des règles douloureuses et du syndrome prémenstruel, ainsi que la diminution des risques de survenue du cancer de l'ovaire et de l'endomètre. Le rapport bénéfice/risque de tous les contraceptifs oestroprogestatifs oraux reste donc globalement positif, y compris pour ceux de la première génération. La secrétaire d'Etat à la santé a rappelé la réalité de ces risques, le 26 octobre 2011, à l'occasion du lancement de la campagne d'information 2011 relative à la contraception. Elle a souhaité que les femmes et les prescripteurs disposent d'informations complètes sur l'ensemble des méthodes contraceptives afin que les personnes concernées soient en mesure d'adopter la méthode qui leur convient le mieux, compte tenu de leur situation médicale, affective et sexuelle. Il apparaît essentiel que dans le cadre des campagnes de communication, la promotion des différentes méthodes contraceptives disponibles soit accompagnée d'un rappel des bonnes pratiques concernant leur prescription afin que toutes les garanties soient apportées à leur utilisation. Ainsi les messages adressés aux professionnels de santé dans le cadre de la campagne 2011 ont comporté un rappel des recommandations de référence. Ces recommandations, élaborées par la Haute autorité de santé en direction des prescripteurs d'une contraception « stratégies de choix des méthodes contraceptives chez la femme - déc 2004 », prennent en compte l'ensemble des situations à risque pathologique pour guider la pratique clinique des professionnels concernés. Enfin, l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (AFSSAPS) a procédé dans le cadre d'un communiqué diffusé le 14 novembre 2011 à un rappel d'informations sur le risque de thrombose veineuse lié à la prise de contraceptifs oraux oestroprogestatifs (<http://www.afssaps.fr/infos-de-securite/Points-d-information/Contraceptifs-oraux-estrogenes-et-risque-de-thrombose-veine>).

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122717

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 novembre 2011, page 12200

Réponse publiée le : 21 février 2012, page 1713